

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 22 - 26 octobre 2001

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Point 4 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2001/4-B
1er octobre 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

SUITES DONNÉES PAR LE PAM AU SOMMET DU MILLÉNAIRE, AU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION: CINQ ANS APRÈS, ET À LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSACRÉE À L'ENFANCE

* En application des décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre du Conseil en fait la demande spécifique avant la réunion et que la présidence accepte la requête au motif qu'il s'agit là d'une utilisation efficace du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Chef, Service des politiques (SPP): M. A. Jury tél.: 066513-2601

Conseillère principale pour les Mme R. Jackson tél.: 066513-2562
politiques, SPP:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

À sa première session ordinaire de 2001, le Conseil d'administration a demandé que le Secrétariat établisse un document d'information sur les suites données par le PAM au Sommet du millénaire, sur son rôle dans le Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après, et sur les résultats de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'enfance. Le PAM poursuit plusieurs des objectifs fixés à l'occasion de ces concertations mondiales. Le présent document d'information rend compte des activités menées dans les domaines qui se rapportent le plus étroitement au mandat du PAM.

Le Sommet et la Déclaration du millénaire vont dans le sens des efforts continus que déploie le PAM pour:

- éradiquer la pauvreté et appuyer le développement;
- protéger les personnes vulnérables; et
- répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique.

L'objectif fixé par le Sommet mondial de l'alimentation —réduire le nombre des personnes sous-alimentées de moitié d'ici à 2015— est au cœur de l'action du PAM sur tous les fronts. Aussi bien en volume total que du fait du ciblage des pays, les programmes du PAM représentent une contribution décisive en direction des objectifs énoncés lors du Sommet.

Le projet de texte que pourrait adopter l'Assemblée générale à sa session extraordinaire consacrée à l'enfance appelle à réitérer l'engagement de faire en sorte que tous les enfants aient accès à la totalité du cycle d'enseignement primaire d'ici à 2015. Le PAM est le principal canal d'aide internationale aux programmes d'alimentation scolaire. En 2000, 12,3 millions d'écoliers ont pris part aux programmes d'alimentation scolaire appuyés par le PAM dans 54 pays. L'aide alimentaire a fait la preuve de son efficacité, en ceci qu'elle encourage les familles à envoyer les enfants, et notamment les filles, à l'école et à les y laisser jusqu'à la fin du cycle de scolarité, outre qu'elle aide les enfants à mieux tirer parti des activités scolaires.

Toutefois un accroissement des ressources affectées aux programmes de développement sera nécessaire pour que le PAM puisse contribuer pleinement à la réalisation de plusieurs des grands objectifs de développement fixés par le Sommet du millénaire, par le Sommet mondial de l'alimentation, et par l'Assemblée générale en session extraordinaire.

Projet de conclusion

Le Conseil a pris note des informations relatives aux suites données par le PAM au Sommet du millénaire, au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après, et à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'enfance, telles qu'elles figurent dans le document WFP/EB.3/2001/4-B.



INTRODUCTION

1. A sa première session ordinaire de 2001, le Conseil d'administration a demandé au Secrétariat de rédiger un document d'information sur les suites données par le PAM au Sommet du millénaire, et en particulier sur le rôle du Programme dans le cadre du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après, ainsi que sur les résultats de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'enfance.
2. Ces manifestations mondiales représentent autant de tribunes de choix pour traiter des questions qui relèvent du mandat du Programme et de ses activités. Elles sont par ailleurs l'occasion de renforcer la collaboration et la coopération entre les activités du PAM et celles que mènent d'autres organismes des Nations Unies, les organisations de la société civile et les gouvernements. Le PAM, avec ses partenaires, cherche à faire en sorte que les plans d'action issus de ces sommets mondiaux reflètent l'importance de la mission fondamentale du Programme —venir en aide aux pauvres qui souffrent de la faim.
3. Les déclarations ou les plans d'action qui sont formulés dans le cadre de ces sommets mondiaux tracent les grandes lignes de l'action future, en identifiant les domaines prioritaires et en fixant les orientations et les objectifs. Plusieurs des buts définis à l'issue des sommets susvisés s'inscrivent dans le droit fil du mandat du PAM et renforcent les priorités de programmation présentes, tant dans le domaine du développement que dans celui de l'action humanitaire, qui en fait sont, depuis de longues années, poursuivies par PAM. Le présent document d'information porte sur un choix d'objectifs qui répondent au plus près au mandat du PAM.

LE SOMMET DU MILLENAIRE

4. Le Sommet du millénaire, tenu à New York du 6 au 8 septembre 2000, a rassemblé plus de chefs d'États et de gouvernements qu'aucun autre sommet convoqué par l'Organisation des Nations Unies. Ces hauts responsables ont réaffirmé leur engagement vis-à-vis d'un vaste éventail d'objectifs de développement. Ces objectifs sont énoncés dans la Déclaration du millénaire qui a été adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 53/202, à laquelle le Conseil d'administration a souscrit à sa session d'octobre 2000.
5. Préalablement au Sommet, les hauts dirigeants et le personnel du PAM avaient pris part à divers groupes de travail et colloques interorganisations dans le cadre desquels le Programme avait souligné les liens de causalité entre la faim et la pauvreté, et s'était assuré que ces facteurs déterminants étaient bien pris en compte dans les préparatifs et dans les textes résultant du Sommet. Ces instances ont notamment été les suivantes: le Comité administratif de coordination, y compris son Comité de haut niveau sur les programmes; le Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement; le Comité exécutif pour les affaires humanitaires; et le Conseil de gestion du Secrétaire général.
6. Le Directeur exécutif, accompagnée d'une délégation de hauts dirigeants et d'administrateurs, a participé au Sommet du millénaire, et après celui-ci le PAM a activement participé au processus interorganisations visant à élaborer un "plan de route" permettant de donner suite à la Déclaration dans l'ensemble du système des Nations Unies. Ce plan de route devait être soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session. Il est attendu que le Secrétaire général établisse un rapport exhaustif tous les cinq ans, que complétera un rapport annuel sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des



décisions exprimées dans la Déclaration, et le PAM contribuera activement à ces deux activités.

Réalisations donnant suite aux objectifs de Sommet du millénaire

7. Le Sommet et la Déclaration du millénaire vont dans le sens de l'action continue du PAM en vue:
 - d'éradiquer la pauvreté et de soutenir le développement (objectif 2);
 - de protéger les personnes vulnérables (objectif 5); et
 - de répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique (objectif 6).

Objectif 2: Développement et éradication de la pauvreté

Favoriser un environnement propice

8. La politique du PAM visant à favoriser le développement est précisément axée sur l'objectif de développement et d'éradication de la pauvreté de la Déclaration du millénaire, en ceci qu'elle engage le PAM à utiliser l'aide alimentaire pour répondre aux besoins alimentaires immédiats et provisoires et pour permettre aux plus pauvres et aux personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire de participer aux activités de développement et d'en tirer avantage. L'aide alimentaire soigneusement ciblée que le PAM achemine vers les cinq secteurs prioritaires sur lesquels il focalise son action de développement contribue à favoriser un environnement propice au développement. Ayant surmonté l'obstacle de la faim, les gens trouvent le temps et l'énergie pour s'adonner à des activités de développement. L'éradication de la faim est la première étape à franchir dans l'éradication de la pauvreté.
9. Un rapport détaillé sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette approche du développement a été soumis au Conseil d'administration en mai 2001 (WFP/EB.A/2001/4-A).
10. L'engagement du PAM à atteindre les buts du Sommet du millénaire en ce qui concerne l'éradication de la pauvreté et le développement est par ailleurs manifeste si l'on examine le ciblage de l'aide du PAM. En 2000, plus de 90 pour cent des dépenses opérationnelles du PAM en faveur du développement ont visé les pays les plus pauvres du monde que sont les pays les moins avancés (PMA) et les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). Le PAM a consacré 50 pour cent de ses dépenses affectées au développement aux PMA. Ces chiffres illustrent de façon saisissante combien le PAM est déterminé à atteindre les plus pauvres et contribue ainsi à la réalisation de l'objectif d'éradication de la pauvreté.
11. Bien que le PAM soit déterminé à contribuer à l'éradication de la pauvreté et même si les activités de développement qu'il soutient appuient directement les personnes les plus pauvres, les financements de ces activités par les donateurs ont nettement diminué au cours de la décennie passée, réduisant la capacité du PAM de contribuer pleinement à la réalisation de ces objectifs. En 1991, les financements que le PAM pouvait consacrer au développement s'élevaient à près d'un milliard de dollars E.-U.; en 2000 ce montant n'était plus que de 226 millions de dollars, soit une diminution de 76 pour cent. En 2000, les fonds disponibles pour les actions de développement du PAM ont atteint leur niveau le plus bas depuis 23 ans avec 14 pour cent seulement du budget total du Programme. Il est essentiel que le PAM dispose de ressources accrues pour ses programmes de développement afin qu'il puisse contribuer pleinement à la poursuite des objectifs de développement du Sommet du millénaire.



Le problème de la dette dans les pays en développement

12. Dans le cadre des efforts de réduction de la pauvreté, la Déclaration du millénaire a engagé la communauté internationale à mettre en œuvre un programme renforcé d'allégement de la dette. Le PAM, de même que les autres organismes des Nations Unies basés à Rome, soutient l'effort du Gouvernement italien de procéder à une réduction bilatérale de la dette avec cinq pays en développement où l'incidence de la pauvreté rurale est élevée. Jusqu'ici, l'Équateur et l'Égypte ont engagé des négociations avec le Gouvernement italien et sont convenus de travailler avec les trois organisations basées à Rome à la planification et à l'exécution de projets dans le cadre desquels les fonds précédemment affectés au service de la dette pourraient être réaffectés à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.
13. Les autres buts poursuivis au titre de l'objectif 2: Développement et éradication de la pauvreté consistent notamment à favoriser la parité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, et à diviser par deux la proportion des personnes qui souffrent de la faim d'ici à 2015. Ces deux buts sont traités sous la section du présent document qui porte sur l'exécution des engagements contractés lors du Sommet mondial de l'alimentation. Un autre but important, à savoir assurer l'instruction primaire, est traité sous la section qui porte sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'enfance, maintenant prévue pour 2002.

Objectif 5: Protection des personnes vulnérables

Opérations d'urgence du PAM

14. La Déclaration du millénaire a engagé la communauté internationale à assurer aide et protection aux enfants et aux populations civiles victimes de catastrophes naturelles, de génocides, de conflits armés et d'autres situations d'urgence humanitaire, de sorte qu'ils puissent reprendre une vie normale aussitôt que possible. La faim se manifeste dans la plupart des crises, et toutes les opérations d'urgence et interventions prolongées de secours et de redressement du Programme visent les personnes vulnérables frappées par les crises.
15. Le PAM est la plus grande organisation humanitaire au monde. En 2000, le Programme a livré plus de 2,8 millions de tonnes d'aide alimentaire d'urgence, aidant ainsi plus de 60 millions de personnes frappées par des catastrophes naturelles et des situations d'urgence complexes. Cette même année, le PAM a consacré environ 1,2 milliard de dollars à l'aide humanitaire, y compris dans le cadre d'opérations de redressement menées dans 41 pays. Quarante-cinq pour cent de l'aide humanitaire du PAM ont été absorbés par des situations de guerre et de conflits civils; 55 pour cent ont été consacrés à des opérations de secours consécutives à des catastrophes naturelles. Près d'un tiers de dépenses totales de secours et de relèvement du PAM a servi à parer aux effets de la sécheresse et des mauvaises récoltes.

Préparation et interventions d'urgence

16. Le PAM a pris des mesures importantes au cours des 18 derniers mois pour améliorer ses capacités de préparation et d'intervention d'urgence. Les améliorations les plus notables sont les suivantes:
 - Création d'un registre de personnel d'intervention d'urgence et formations correspondantes, et pré-positionnement de réserves stratégiques de matériel et de vivres essentiels pour répondre à de nouvelles situations d'urgence. À la fin de 2001, le PAM comptera 100 fonctionnaires qualifiés placés en astreinte et prêts à être déployés



vers des situations d'urgence, où que ce soit dans le monde, dans un délai de 24 à 48 heures.

- Élaboration de directives relatives à l'alerte rapide et à la planification d'urgence, qui ont déjà été appliquées dans la région des Grands Lacs, en Afrique de l'Ouest, en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans les Balkans, dans le Sud du Caucase et dans le Sud-Est asiatique.
 - Ouverture du Dépôt conjoint de moyens humanitaires des Nations Unies à Brindisi (Italie), qui dessert les organismes opérationnels des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG) et les donateurs, et qui est administré par le PAM.
 - Développement des centres conjoints de logistique des Nations Unies (UNJLC), sous la conduite du PAM, qui coordonnent les ressources logistiques dans les situations d'urgence. Le rôle de chef de file du PAM dans l'élaboration de ce concept a été approuvé par le groupe de travail du Comité permanent interorganisations en février 2001.
 - Le projet de renforcement des capacités d'intervention d'urgence du PAM (SERC) a permis d'identifier les principaux domaines dans lesquels les capacités de réaction d'urgence du PAM pourraient être renforcées, et de proposer des mesures concrètes permettant d'y parvenir. La mise en œuvre des recommandations SERC a été généreusement financée par les Gouvernements du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique.
 - Le partenariat stratégique conclu pour quatre ans entre le PAM et le Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni vise principalement à renforcer les capacités de réaction d'urgence du PAM. Il poursuit par ailleurs les autres objectifs ci-après: améliorer la qualité de la gestion des programmes; faire un usage élargi de la Recherche de moyens d'existence durables (RMED) dans toutes les catégories d'intervention du PAM; et renforcer la gouvernance et la transparence du Programme.
17. Un exposé plus détaillé des améliorations apportées par le PAM à son état de préparation et à ses moyens d'intervention d'urgence est fait dans le Rapport annuel du Directeur exécutif, dont le Conseil a été saisi en mai 2001 (WFP/EB.A/2001/3-A).

Atteindre les plus défavorisés

18. Le PAM s'efforce de faire en sorte que son aide atteigne les personnes les plus défavorisées et leur bénéficie, en donnant la priorité aux personnes le plus durement touchées. Il collabore à ce titre avec d'autres organismes des Nations Unies pour s'assurer un accès sûr et sans obstacles aux zones géographiques et aux personnes touchées à tous les stades de ses interventions. Mais hélas, dans beaucoup des grandes opérations d'urgence et interventions prolongées de secours (IPS), c'est un défi permanent que d'atteindre les bénéficiaires et de maintenir avec eux des contacts de qualité. Rien qu'en Angola environ 500 000 personnes restent hors de portée de l'aide humanitaire.
19. Quand l'accès est interdit par des obstacles naturels, le PAM mobilise ses compétences logistiques considérables pour acheminer des vivres, en ayant recours à tous les moyens appropriés de transport, et le cas échéant il entreprend dans le cadre d'opérations spéciales de réparer les infrastructures endommagées. Par exemple en République-Unie de Tanzanie, en réponse à la crise des réfugiés de l'Est du Zaïre, le PAM a appuyé par divers apports la Société des chemins de fer tanzaniens, y compris avec des locomotives louées à l'Afrique du Sud, des pièces de rechange et une assistance technique, ce qui a permis de corriger les goulets d'étranglement entre le port de Dar-es-Salaam et l'intérieur du continent.



20. La situation est plus dramatique quand l'accès est bloqué par des combats ou lorsque les parties en guerre cherchent à fermer le passage ou à refuser l'accès à des groupes particuliers, à des fins politiques ou militaires. Dans ce genre de situation, le PAM se conforme aux arrangements institutionnels de l'ONU pour appuyer la négociation de voies d'accès et faire en sorte qu'il soit répondu aux exigences spécifiques relatives à la livraison de l'aide alimentaire. Par exemple, dans le Sud du Soudan, l'accord récemment conclu avec le gouvernement et les mouvements rebelles permettra aux organismes des Nations Unies d'évaluer les besoins et d'apporter une aide dans les montagnes de Nuba, zone jusqu'ici très mal desservie. C'est en trouvant des solutions pour relever le défi d'atteindre les plus nécessiteux que le PAM parvient à atteindre le but qui consiste à venir en aide aux populations affectées par les catastrophes et les situations d'urgence.

Objectif 6: Répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique

Aide à l'Afrique

21. La programmation du PAM reflète clairement l'accent placé dans la Déclaration du millénaire sur la réponse à apporter aux besoins spéciaux de l'Afrique, l'Afrique subsaharienne recevant une part importante de l'aide du Programme. En 2000, le PAM:
- a fourni à l'Afrique subsaharienne 1,8 million de tonnes d'aide alimentaire, soit 51 pour cent du total de ses livraisons de vivres;
 - a consacré 60 pour cent de ses dépenses opérationnelles à l'Afrique, soit 884 millions de dollars; ce montant est à comparer aux 21 pour cent du total de l'APD dirigés vers l'Afrique subsaharienne en 1998-1999; et
 - a été, de tout le système des Nations Unies, le plus gros bailleur d'aide à des conditions de faveur à l'Afrique.
22. Cette tendance s'est poursuivie en 2001, avec plus de 143 interventions du PAM en cours en Afrique subsaharienne, à savoir:
- 76 projets de développement;
 - 20 interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR);
 - 47 opérations d'urgence; et
 - 18 opérations spéciales en cours, venant épauler des opérations de secours du PAM.
23. Par ailleurs le PAM est le plus gros acheteur de produits et de services en Afrique au sein du système des Nations Unies. En 2000, le Programme a acheté au total près de 423 000 tonnes de produits alimentaires en Afrique subsaharienne, pour une valeur totale de plus de 75 millions de dollars. Les activités du PAM concourent à promouvoir le développement du secteur privé dans la région, dans le secteur des transports aussi bien que dans ceux de la production et de la commercialisation de produits vivriers.

Lutte contre le VIH/SIDA et les autres maladies infectieuses

24. En ce qui concerne le défi que représente la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique, le PAM prend de nouvelles mesures. En mai 2000, le Conseil d'administration est convenu que le Programme, en collaboration avec les partenaires appropriés, devrait explorer les manières d'utiliser l'aide alimentaire pour prévenir et atténuer les effets dévastateurs du VIH/SIDA sur la sécurité alimentaire (WFP/EB.A/2000/4-A). Le PAM a donné des instructions de programmation pour le VIH/SIDA à tous les bureaux de pays et a rendu compte au Conseil, à sa session annuelle, en mai 2001, des progrès accomplis jusqu'ici.



25. En réponse à l'appel du Secrétaire général à passer à l'action, le PAM s'attache à incorporer des interventions ayant trait à la lutte contre les effets du VIH/SIDA dans ses programmes de développement et ses interventions de secours et de redressement. Par exemple:
- En Ouganda, le PAM collabore avec trois ONG internationales et plus de 50 ONG locales et organisations communautaires pour distribuer de la nourriture aux enfants des rues et aux orphelins de sorte qu'au lieu de passer tout leur temps en quête de quoi manger, ils puissent aller à l'école primaire et acquérir diverses qualifications pratiques.
 - Au Mozambique, le programme de pays vise spécifiquement 8 000 personnes vivant avec le SIDA, et des plans sont prévus pour lutter contre les effets du VIH/SIDA dans le cadre de programmes d'alimentation thérapeutique.
 - En République-Unie de Tanzanie, le programme de pays comporte des activités qui visent à réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages affectés par le VIH/SIDA, en mettant en particulier l'accent sur les ménages dirigés par des femmes.
 - Au Malawi, des bénévoles issus des communautés s'occupent des enfants sous-alimentés et les femmes enceintes sont formées à la prévention du SIDA.
26. En août 2001, le PAM a proposé un ensemble de six projets d'une valeur totale d'environ 22 millions de dollars aux principaux donateurs pour qu'ils financent les activités de lutte contre le VIH/SIDA. Ces projets prévoient à la fois de nouvelles activités et l'élargissement d'activités en cours. Le PAM compte soumettre avant la fin de l'année davantage de projets aux donateurs pour financement.

Autres objectifs du Sommet du millénaire

Paix et sécurité

27. La Déclaration du millénaire engage la communauté internationale à promouvoir la paix, la sécurité et le désarmement. Même si ces aspects n'entrent pas à strictement parler dans le mandat du PAM, l'aide alimentaire peut contribuer à la stabilité en répondant aux besoins alimentaires des personnes touchées ou marginalisées par la crise dans le cadre des interventions de secours, de relèvement et de développement.
28. En outre, depuis le Sommet du millénaire, le PAM s'est associé à l'effort général du système des Nations Unies visant à mettre en œuvre les recommandations du groupe présidé par l'Ambassadeur Brahimi, qui cherche à rendre les Nations Unies plus efficaces dans le maintien de la paix et de la sécurité. Le "Rapport Brahimi" appelle tous les organismes des Nations Unies à mieux intégrer les dimensions militaire, politique, humanitaire et développementale de l'action des Nations Unies dans le cadre des opérations de maintien de la paix. Le PAM est souvent actif dans ce domaine, l'aide alimentaire pouvant jouer un rôle déterminant pour faciliter le retour, la réinsertion et le relèvement des personnes touchées par les conflits. Par exemple au cours de la décennie écoulée, le PAM a contribué aux efforts de démobilisation en Angola, au Mozambique et en Sierra Leone.

SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION: CINQ ANS APRES

29. Le Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après est programmé pour se tenir du 5 au 9 novembre 2001. Le but de cette conférence —réduire de moitié le nombre des



personnes sous-alimentées d'ici à 2015— est au cœur même de toute l'action du PAM. Le Programme peut apporter une contribution importante au succès de cette manifestation en concentrant les efforts de la communauté internationale sur les actions spécifiques qui aident à progresser vers les buts et les objectifs établis lors du Sommet de 1996.

30. Le PAM s'est étroitement associé à la FAO dans les préparatifs de ce sommet. Le Programme a établi une fiche documentaire qui récapitule ses contributions à l'avancement en direction des buts du Sommet mondial de l'alimentation, et qui a été distribuée avec le dossier de presse constitué pour le sommet. Le Directeur exécutif adjoint, avec ses homologues du FIDA et de la FAO, a pris part à un débat sur le Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après à l'occasion de la réunion de mai du Comité de la sécurité alimentaire. Le Sous-Directeur exécutif, maintenant Directeur exécutif adjoint, a également participé à une réunion-débat de haut niveau sur la mobilisation des ressources pour la sécurité alimentaire, organisée par la FAO en juin dans le cadre des préparatifs du Sommet. À cette occasion il a souligné l'importance de l'aide alimentaire et d'un financement approprié des programmes de développement du PAM en tant qu'élément déterminant pour accomplir d'autres progrès en direction des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation.
31. Le Directeur exécutif et plusieurs hauts administrateurs prendront part au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après. Ils souligneront la contribution que des programmes d'aide alimentaire bien conçus apportent aujourd'hui à la réalisation des objectifs de réduction du nombre des personnes sous-alimentées dans le monde. Le PAM estime que le Sommet sera une tribune qui permettra aux gouvernements de redynamiser leur engagement à mettre en place des stratégies globales de sécurité alimentaire pour répondre aux besoins des pauvres qui ont faim. Le PAM se tient prêt à aider, conformément à son mandat et à ses politiques, les gouvernements qui cherchent à mettre en place des stratégies systématiques de sécurité alimentaire.
32. Le PAM partage avec les gouvernements qui prendront part au Sommet deux messages importants qui figurent dans le document intitulé "Stimuler la volonté politique de combattre la faim", l'un des documents de fond de la conférence. Le premier est le fait que la faim, en tant que cause et qu'effet du sous-développement et de la pauvreté, mérite de recevoir davantage d'attention dans la démarche de la communauté internationale vis-à-vis de la réduction de la pauvreté. Le second est qu'il importe d'agir de manière directe pour régler le problème de faim. Si le développement généralisé est l'espoir à long terme pour les pauvres qui ont faim, il reste néanmoins à réserver une place importante aux interventions directes, qui consistent par exemple à user de l'aide alimentaire pour combattre la faim.
33. Le PAM ajoutera que l'aide alimentaire correctement ciblée est un élément déterminant dans une approche systématique de lutte directe contre la faim. Les programmes du PAM sont dirigés vers les populations et les pays les plus touchés par la malnutrition et la sous-alimentation. Les familles qui ont faim ne peuvent pas attendre que les avantages du développement à long terme frappent à leur porte. Leurs besoins alimentaires sont immédiats et impérieux.

Réduction de moitié du nombre des personnes sous-alimentées d'ici à 2015

34. Aussi bien en termes de volume total que de ciblage des pays, les programmes du PAM représentent une contribution massive à la réalisation des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation. En 2000:



- le PAM a apporté une aide aux pays où vivent plus de 90 pour cent des personnes sous-alimentées, comme l'indique le rapport de la FAO sur l'insécurité alimentaire dans le monde en 2000; et
 - plus de 75 pour cent du total des dépenses opérationnelles du PAM, soit plus de 1,1 milliard de dollars, ont été dirigés vers des activités menées dans 49 pays comptant les proportions les plus élevées de personnes sous-alimentées dans leur population (20 pour cent ou plus).
35. Pour que le PAM puisse apporter une contribution authentique à la réduction de moitié du nombre des personnes sous-alimentées, il faut non seulement que son portefeuille d'opérations de secours mais aussi ses projets de développement reçoivent des dotations en ressources appropriées. Les besoins de ressources à affecter au développement pour 2001 se sont élevés à 981 200 tonnes de produits, soit environ 364,2 millions de dollars. Ces valeurs correspondent aux projets de développement approuvés et aux programmes de pays. Elles ne comprennent pas les besoins correspondant à un élargissement des opérations en cours ou à des opérations nouvelles à entreprendre dans le cadre de l'Initiative en faveur de l'alimentation scolaire.
36. Les ressources pour 2001 reçues à la fin août dernier au titre du développement s'élevaient au total à 166 millions de dollars, soit quelque 500 000 tonnes de produits, à savoir en gros la moitié des quantités nécessaires pour mener les projets et les programmes de pays.
37. ***Engagement 1: Assurer un environnement politique, social et économique propice, visant à instaurer les meilleures conditions pour l'éradication de la pauvreté et le maintien d'une paix durable, fondé sur la pleine participation des hommes et des femmes.***
38. Assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est l'un des quatre objectifs visés par l'Engagement 1 du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. Le PAM a été en tête de file parmi les organismes des Nations Unies pour aborder les questions de parité avec l'adoption et la mise en œuvre continue de ses Engagements en faveur des femmes. En 2000, le PAM a effectué une enquête sur la mise en pratique de ces engagements. Les principales réussites à cet égard sont notamment illustrées par ce qui suit:
- Dans 84 pour cent des activités vivres contre travail du PAM, les femmes participent à l'identification des actifs à créer et des travaux à exécuter. Il est signalé que dans les trois quarts de ces activités, les femmes ont la maîtrise des actifs créés.
 - Dans 83 pour cent des opérations appuyées par le PAM, les femmes siègent dans les comités chargés d'identifier les bénéficiaires et les actifs, ainsi que dans les comités de gestion de l'aide alimentaire. Dans un tiers de ces derniers, les femmes exercent des fonctions de responsabilité.
 - Plus de la moitié des bureaux de pays du PAM utilisent l'aide alimentaire pour obtenir que des fonds et d'autres ressources soient affectés à l'amélioration de la situation des femmes.
 - Près de 90 pour cent des bureaux de pays honorent les Engagements du PAM dans la conception des opérations qu'ils mènent et dans leurs accords contractuels avec leurs partenaires, et recueillent des informations ventilées par sexe sur tous les types d'opérations.
 - La proportion des femmes dans la catégorie des administrateurs du personnel international du PAM est passée de 25 pour cent en 1996 à 36 pour cent en 2000.



39. ***Engagement 2: Mise en oeuvre de politiques visant à éradiquer la pauvreté et l'inégalité et à améliorer l'accès physique et économique de tous, à tout moment, à une alimentation suffisante, adéquate du point de vue nutritionnel et sanitaire, et à son utilisation efficace.***
40. L'objectif 2.2 correspondant à l'Engagement 2 du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation met l'accent sur l'importance d'une meilleure information et sur le renforcement des systèmes nationaux d'information et de cartographie de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité (SICIAV) afin de faire reculer la faim dans le monde. Le PAM a apporté une contribution significative à la réalisation de cet objectif par le biais de ses unités d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV). Des unités ACV sont en service dans plus de 35 pays pour:
- constituer des bases de données sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité;
 - évaluer les situations d'insécurité alimentaire chroniques et d'urgence;
 - renforcer les capacités nationales d'évaluation; et
 - améliorer les méthodologies d'analyse de la vulnérabilité.
41. Les efforts nationaux pour la constitution de bases de données sur la sécurité alimentaire ont conduit à des succès notables en Chine, en Équateur, en Éthiopie, au Honduras, au Kenya, au Mali et au Népal. Grâce aux activités ACV, le PAM renforce les capacités dans le secteur de l'évaluation de la sécurité alimentaire dans beaucoup de pays, notamment au Cambodge, au Guatemala, en Inde, au Mozambique, au Nicaragua et en République-Unie de Tanzanie.
42. Le PAM a par ailleurs apporté une participation de premier plan au groupe de travail interorganisations sur les SICIAV, où un consensus s'est fait sur les nouvelles normes applicables aux méthodes d'évaluation de la sécurité alimentaire, qui commencent à être appliquées aux niveaux tant national que mondial. Le travail du PAM sur les SICIAV est de plus en plus souvent mené dans le cadre d'activités inspirées par l'ACV et menées en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, les gouvernements hôtes, les ONG et les donateurs. Des travaux théoriques et pilotes dans ces domaines ont été menés sur le terrain grâce à de généreuses dotations financières du Canada, des Pays-Bas, de l'Espagne et des États-Unis.
43. ***Engagement 5: Prévenir les catastrophes naturelles et les crises provoquées par l'homme, y être préparés, et répondre aux besoins alimentaires provisoires et d'urgence d'une façon qui stimule la reprise, le relèvement et le développement.***
44. L'Engagement 5 du Plan d'action appelle des efforts pour atténuer les effets des catastrophes naturelles et dues à l'homme et pour répondre aux besoins alimentaires qui résultent de telles catastrophes. Le PAM administre le plus grand programme d'aide alimentaire internationale aux victimes des catastrophes dans le monde. En outre le PAM renforce son engagement vis-à-vis de la prévention des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets comme le réclame le plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. Sur l'ensemble des programmes de pays et des schémas de stratégie de pays approuvés en 2000, plus de 80 pour cent comportent une composante de réduction des effets des catastrophes. Par ailleurs il a été mis au point 30 fois plus de plans d'urgence en 2000 que n'importe quelle année précédente, y compris en 1995 et avant, ce qui a amélioré la capacité du PAM de répondre rapidement et efficacement aux catastrophes.
45. Le PAM travaille avec ses partenaires des Nations Unies pour faire en sorte que l'atténuation des effets des catastrophes soit pleinement intégrée dans la programmation globale des organisations du système des Nations Unies. Dans près d'un tiers des pays qui



mènent des activités de développement, le PAM préside le groupe thématique sur la prévention des catastrophes constitué au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

46. Pour que le PAM puisse contribuer efficacement à l'atténuation des catastrophes, les activités correspondantes doivent recueillir des ressources adéquates.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSACREE A L'ENFANCE

47. La session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'enfance, à l'origine programmée pour se tenir du 19 au 21 septembre, et été reportée à 2002, et marquera le dixième anniversaire du Sommet pour l'enfance. Le PAM a activement participé aux réunions du comité préparatoire, le Directeur exécutif adjoint et divers responsables de haut rang du PAM s'étant donné pour tâche de renforcer la composante nutrition et sécurité alimentaire dans le projet de texte à adopter.

Assurer la scolarisation primaire

48. La Déclaration du millénaire et le Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après soulignent combien il importe d'assurer l'accès à l'enseignement primaire et l'égalité d'accès à l'éducation pour éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement. L'objectif 2.4 du Plan d'action appelle spécifiquement à agir pour permettre aux enfants de suivre des études primaires complètes, avec l'appui, comme de besoin, de programmes d'alimentation scolaire. Le projet de texte à adopter par la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'enfance appelle à renouveler l'engagement à faire en sorte qu'en 2015 tous les enfants aient accès à l'enseignement primaire et achèvent ce cycle d'études. Le PAM veillera particulièrement, lors de cette session extraordinaire, à cet aspect de son activité et fera notamment valoir l'Initiative en faveur de l'alimentation scolaire qu'il a récemment lancée. Le Conseil a été saisi à sa session de mai 2001 d'un document faisant le point des programmes d'alimentation scolaire appuyés par le PAM (WFP/EB.A/2001/4-E).
49. Le PAM est le plus gros prestataire d'aide internationale aux programmes d'alimentation scolaire. En 2000, 12,3 millions d'écoliers ont participé aux programmes d'alimentation scolaire appuyés par le PAM dans 54 pays. L'aide alimentaire s'est révélée efficace pour encourager les familles à scolariser leurs enfants, en particulier leurs filles, et à les maintenir à l'école jusqu'au bout du cycle d'études, et a aidé les enfants à mieux exploiter leurs capacités une fois à l'école.
50. L'objectif de l'Initiative en faveur de l'alimentation scolaire est d'inciter les gouvernements, dans le monde entier, à mettre en place des programmes nationaux d'alimentation scolaire afin de servir des aliments nutritifs à tous les enfants qui en ont besoin. Par conséquent:
- Le PAM soutient la mise en place, l'expansion ou l'amélioration de programmes *nationaux* d'alimentation scolaire. Bien qu'il soit parfois approprié de commencer par des secteurs géographiques limités (au niveau sous-national) et d'élargir l'activité à partir de cette base, le PAM aide les gouvernements à évoluer vers une couverture nationale.
 - Le PAM travaille avec les gouvernements en tant que partenaires principaux, car seuls les pouvoirs publics peuvent assumer la responsabilité de dispositions nationales en matière d'alimentation scolaire. Dans ce cadre, le PAM collabore avec divers acteurs



non gouvernementaux —que ce soit des organismes internationaux ou des entités locales.

- Le PAM maintient l'alimentation scolaire au centre de son initiative. Dans nombre de pays en développement, il reste beaucoup à faire pour renforcer le système éducatif. C'est là une tâche très complexe qui présente de multiples facettes, et l'aide alimentaire n'est pas toujours la ressource la plus efficace. L'approche du PAM consiste à utiliser l'aide alimentaire là où de la *nourriture* est vraiment nécessaire. Le PAM ne monétise pas de produits alimentaires pour financer ses activités d'aide au secteur de l'éducation. Il fait pour cela appel aux partenaires appropriés.
51. Les avantages qui découlent des programmes d'alimentation scolaire sont notamment les suivants:
- **Assiduité accrue.** Dans les familles qui ont du mal à joindre les deux bouts, un programme d'alimentation scolaire peut faire la différence entre envoyer les enfants à l'école ou devoir compter sur leur travail pour compléter le revenu familial.
 - **Comblement des différences.** Les différences entre les taux de scolarisation des filles et des garçons persistent dans de nombreux pays. L'alimentation scolaire peut contribuer à réduire cette différence.
 - **Apprentissage amélioré.** Un repas servi tôt dans la journée aide les enfants à rester en éveil et à se concentrer.
52. L'accroissement du taux d'alphabétisation qui résulte de l'alimentation scolaire contribue également à l'amélioration de la santé maternelle et infantile, et à la prévention et au traitement du VIH/SIDA et d'autres maladies infectieuses, en particulier quand les filles bénéficient de la scolarisation. On ne saurait trop mettre en évidence l'étroitesse de la corrélation entre l'éducation des femmes et l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants.

Partenaires

53. Le PAM renforce également ses liens et ses actions en partenariat avec l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les ONG pour faire en sorte que l'alimentation scolaire soit incluse systématiquement dans les efforts plus généraux visant à améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci. Dans le cadre général de la coordination avec les gouvernements, le PAM collabore de manière constructive avec ses partenaires, les ONG locales et internationales et d'autres organismes des Nations Unies.
54. En particulier, le PAM collabore avec l'OMS et la Banque mondiale pour associer les traitements vermifuges aux programmes d'alimentation scolaire qu'il appuie. L'alimentation scolaire combinée à l'éducation sanitaire et aux interventions anthelminthiques peut considérablement renforcer les bénéfices de l'éducation pour les enfants.
55. D'autres exemples de collaboration peuvent être trouvés en République dominicaine, où le PAM collabore étroitement avec *World Vision* (pour la construction de cuisines scolaires), avec l'OMS (enquêtes et suivi nutritionnel, traitement anthelminthique), l'UNICEF et la Banque mondiale (étude conjointe sur l'écart entre les sexes dans l'enseignement primaire), ainsi qu'avec le gouvernement. Le Pérou offre un autre exemple: l'UNESCO apporte un appui au PAM pour la production locale de matériel didactique (affiches, manuels de nutrition et outils interactifs tels que puzzles et jeux éducatifs).



CONCLUSION

56. Le PAM est déterminé à atteindre les buts et les objectifs visés par le Sommet du millénaire, le Sommet mondial de l'alimentation et le Sommet pour l'enfance. Plusieurs de ces objectifs sont déterminants au regard du mandat et des activités du PAM, et se traduisent depuis maintes années dans sa programmation. Le PAM continuera de concentrer ses efforts sur le processus interorganisations pour soutenir et promouvoir les objectifs des sommets mondiaux que l'aide alimentaire peut appuyer dans une mesure importante. Toutefois le déclin dramatique des ressources disponibles pour l'aide au développement ont rendu considérablement plus difficile pour le PAM de poursuivre les principaux objectifs de développement définis par ces instances mondiales. Un appui plus soutenu des programmes de développement du PAM permettrait de contribuer davantage à la réalisation des buts et des objectifs convenus lors des grands sommets.

